

S. A. H. N.
Société Apicole de Haute-Normandie
Association d'apiculteurs – Site : sahn76.com

Identifiant SIRET : 878 987 007 00019

Monique ANCEL, secrétaire
33 rue des Cerisiers 76610 Le Havre Tél : 02.35.47.62.72
secretariat.sahn@laposte.net

Le 11 septembre 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Réservée aux adhérents (à jour de leur cotisation)

SAMEDI 11 OCTOBRE 2025 à partir 8 h 30 à VARNEVILLE-BRETTEVILLE
Salle Polyvalente, Rue des Grès 76890 Varneville-Bretteville

ORDRE DU JOUR :

8 h 30 : Accueil, café.

9 h 15 : Ouverture de l'Assemblée Générale de la Société Apicole de Haute Normandie.

Présentation des rapports d'activités de 2025 par les responsables des diverses sections :
Les 4 ruchers écoles, le CETA, la station de fécondation, l'échange apicole franco-allemand, les commandes groupées et l'échange de cire

10 h 15 : Rapport moral par le Président Patrick Périmony.

10 h 45 : Rapport financier du 1^{er} sept 2024 / 31 août 2025 par le trésorier Rémi Candelier.

11 h 00 : Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration :

10 postes sont à pourvoir, 5 administrateurs sortants se représentent à vos suffrages : Bégot Gilles, Berrit Mireille, Dauphin Florence, Fourneaux Marc et Fort Maud. 3 Administrateurs sortants ne sollicitent pas un nouveau mandat : Candelier Rémi, Jouen Michel et Périmony Patrick. Berton Delphine et Frébourg Franck sont démissionnaires. 5 nouveaux administrateurs doivent rejoindre le Conseil d'Administration afin d'assurer un bon fonctionnement de la SAHN.

Les apiculteurs adhérents désirant faire acte de **candidature** sont priés de le faire **par écrit** (les candidatures doivent être envoyées par la poste à l'adresse du président – PÉRIMONY Patrick, 66 rue de Belleville, 60220 BLARGIES- ou bien par courriel à patrick.perimony@cegetel.net, **avant le 30 Septembre 2025**.

11 h 15 : Vote.

11 h 20 : Pause café

11 h 35 : Proclamation des résultats du vote.

11 h 40 : Tirage de la tombola.

12 h : Accueil des personnalités suivi de l'hydromel d'honneur et fin de l'AG.

12 h 30 : Repas.

Le prix du **repas chaud** est de **30 €**. Vous trouverez les modalités d'inscription dans ce courrier.

Les Établissements LEROUGE seront présents à notre AG uniquement l'après-midi.

CIRE : DÉPÔT DE LA CIRE : de 14 H à 16 H.

DISTRIBUTION DES COMMANDES GROUPÉES : 14 H 30 à 15 H 30

Aucune commande ne sera distribuée en dehors de cet horaire.

Cette circulaire tient lieu de convocation..... **TSVP**

✂

POUVOIR

JE SOUSSIGNÉ(E) :

Adhérent(e) à la Société Apicole de Haute-Normandie pour l'année 2025

DONNE POUVOIR A :

Membre de la Société Apicole de Haute-Normandie pour l'année 2025 pour me représenter et voter en mon nom à l'Assemblée Générale ordinaire du samedi 11 Octobre 2025.

Fait à le

SIGNATURE précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »